

Médaille de la Ville
Vœux 12/01/2018

Monsieur Jacques TEULLET,

Lorsque vous vous engagez, vous ne faites pas les choses à moitié.

Ainsi, à 16 ans, en 1943, vous êtes bénévole des équipes nationales de la défense passive à BORDEAUX, chargées, avec l'aide de la Croix Rouge, de secourir et venir en aide aux victimes des bombardements.

En septembre 1944, après une formation d'élève officier, vous vous engagez pour 5 ans et êtes volontaire pour incorporer la 5^{ème} Division Blindée, commandée par le Général de Vernejoul, division intégrée à la 1^{ère} armée du Général de Lattre.

Ainsi, vous ferez les campagnes d'Alsace, d'Allemagne et d'Autriche. Rhin et Danube...

En novembre 46, alors que vous êtes attaché au peloton de protection du Général de Vernejoul, vous êtes libéré et rendu à la vie civile.

Cet engagement doit pour vous se poursuivre, et c'est naturellement que vous devenez immédiatement membre de l'association Rhin et Danube et de l'amicale de la 5^{ème} DB cette même année.

Vous deviendrez très vite le président de l'amicale de la 5^{ème} DB pour la Région Rhône-Alpes jusqu'à sa dissolution en 2013.

Parallèlement, vous présiderez, de 2004 à 2013, le Comité Départemental de la Fondation du Maréchal de Lattre, pour en être le Président Honoraire en 2014 mais aussi Membre du Comité d'Honneur de la Fondation Maréchal de Lattre.

Avoir été sous les ordres du Général Jean de Lattre commandant la 1^{ère} armée, cela doit être quelque chose et cela vous forge un homme, tant il était attaché à la discipline.

Jean de Lattre de Tassigny, dont la devise était "ne pas subir" est le seul Général en activité à avoir désobéi et commandé à ses troupes de s'opposer aux Allemands en mai-juin 1940 et le 11 novembre 1942. Il est, enfin, le seul Général français de la Seconde Guerre mondiale à avoir commandé de grandes unités américaines.

Pour mémoire et pour les plus jeunes, le Général de Lattre est le représentant français à la signature de la capitulation allemande à Berlin, le 8 mai 1945, aux côtés d'Eisenhower, Joukov et Montgomery.

71 années dévouées à la cause associative, et surtout au devoir de mémoire très important, pour vous, pour nous, pour les futures générations.

Pascal CHARMOT
Le 12/01/2018

Ce devoir de mémoire que je rappelle, avec vous à mes côtés, lors de chaque commémoration du 8 mai.

Ce formidable travail de mémoire sur la Grande Guerre, réalisé par le Groupe de Recherches Historiques, si important à mes yeux, et qui m'accompagne chaque 11 novembre.

Monsieur TEULLET, que ce soit à travers la Fondation, ceux de Verdun, et pour cause, le Capitaine de Lattre en reviendra avec 5 blessures, 8 citations, la Légion d'honneur et la military cross... Vous avez été marqué par vos 16 ans et votre engagement est total, comme il l'est pour le souvenir français, les messagers de la mémoire, le concours de la mémoire et de la déportation etc.

Vous comptez parmi nous, avec nous. Vous avoir à nos côtés lors des commémorations est autant un honneur qu'un plaisir.

Vous êtes titulaire de la croix de Guerre, de la médaille militaire, la seule médaille qui compte pour un militaire et plus récemment de la Légion d'Honneur, mais, mais, mais, il vous en manque une, la médaille de notre ville, Tassin la Demi-Lune, qui fut libérée par l'armée du Général de Lattre de Tassigny.

Je crois que la boucle est bouclée.